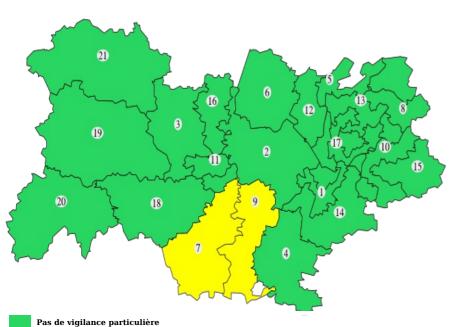


Vigilance pollution de l'air

Episode de type estival Bulletin du 16-06-2022 à 13h30 - valable pour les prochaines 24 heures

>> Vigilances



	Bassins d'air concernés par une vigilance	Polluant en cause	Prévision de seuil dépassé
7	Ouest Ardèche	O3	180
9	Vallée du Rhône	O3	180

Vigilance jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

>>

Commentaire de la situation et de l'évolution

Après plusieurs jours de fortes chaleurs, les concentrations en ozone ont augmenté progressivement depuis le début de la semaine sur la région. Des températures encore en hausse prévues pour ce vendredi 17 Juin et un vent du nord qui entraine un déplacement des masses d'air vers le sud de la vallée du Rhône, laissent craindre une poursuite de l'augmentation des concentrations en ozone dans ce secteur. Le seuil d'information pourrait être localement franchi pour demain.

Une vigilance jaune est activée pour un risque de dépassement des seuils réglementaires vendredi 17 juin pour la Vallée du Rhône. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions.

Prochain bulletin demain 17 Juin 2022 à 13h30.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de type estival



Se protéger pour limiter mon exposition

A noter: au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles: personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

▶ Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



Particuliers

Agir pour limiter mes émissions

Reportez l'utilisation de



Professionnels

Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Collectivités

Maîtrisez la température de vos bâtiments



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)

barbecue à combustible solide



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



En voiture, adoptez une conduite souple



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes





